



Soutien à Jean-Paul Delescaut, à toutes les victimes de la répression gouvernementale et aux Palestiniens

Contact presse : Mme Florence PIN, co-secrétaire générale. Tél : 07 78 00 40 27

La CGT Éduc'action Tarn tient à affirmer son soutien à notre camarade Jean-Paul Delescaut, arrêté à l'aube à son domicile le 20 octobre 2023 en tant que secrétaire général de l'UD 59 pour un communiqué appelant à la Paix. Il est convoqué le 28 mars prochain au tribunal pour "apologie du terrorisme" et "incitation à la haine raciale".

Dans ce communiqué, l'UD 59, tout en dénonçant les attaques du Hamas du 7 octobre dernier, a tenu à rappeler que cet événement n'était pas étranger à la politique de colonisation des territoires Palestiniens menée par Israël depuis 1967 qui ne respecte en rien le plan de l'ONU voté en 1947. Depuis 17 ans, Israël impose aussi un blocus à Gaza qui conduit ses habitants à vivre dans des conditions inhumaines. Les propos de l'UD 59 dénonçaient le sionisme et n'étaient donc pas antisémites.

D'autre part, il s'agissait de remettre un événement dans son contexte, de révéler les causes d'un conflit qui ne date pas d'aujourd'hui, contrairement à ce que la plupart des médias affirment. Or, expliquer et comprendre, ce n'est pas excuser. Dire que la politique du gouvernement actuel d'Israël génère des conflits avec les Palestiniens ne signifie pas excuser les attaques du Hamas et les victimes civiles qu'elle ont causées.

Enfin, cette politique contraire aux Traités internationaux contribue à ce que les Gazaouis vivent dans des conditions atroces. L'actualité récente et les bombardements produits par Israël pour se débarrasser soi-disant du Hamas le prouvent. Pour le moment, ils ont causé la mort de 30 000 civils, ont blessé 68 000 personnes et 12 000 personnes sont portées disparues. Revendiquer la Paix ou un soutien à la population civile de Palestine ne signifient une nouvelle fois pas cautionner le terrorisme. Il s'agit simplement de dénoncer tous les crimes de guerre, de s'indigner pour toutes les victimes civiles ou encore de défendre un peuple qui a le droit comme tout humain sur cette planète à avoir un État, à vivre dans des conditions décentes et non sous les bombardements.

L'arrestation de Jean-Paul Delescaut n'est pas un fait isolé et démontre qu'il est très difficile en France d'appeler à la Paix, de dénoncer le sionisme et de soutenir la Palestine, contrairement à d'autres pays en Europe et dans le monde. Notre gouvernement part du principe que soutenir la Palestine, c'est soutenir le terrorisme, ou encore que l'antisionisme est synonyme d'antisémitisme. Nous déplorons tous ces amalgames et ces raccourcis qui confondent des choses qui ne sont pas comparables. Cela entretient de graves confusions auprès de l'opinion publique et nous empêche de soutenir et de secourir la population civile de Palestine, alors que c'est légitime.

Le parti pris de notre gouvernement, son indifférence pour les victimes Palestiniennes et ce "deux poids deux mesures" sont donc honteux. Son attitude démontre une nouvelle fois son autoritarisme au travers de cette nouvelle et grave entrave à la liberté d'expression. Elle révèle aussi une répression de plus en plus visible envers les syndicalistes en vue de criminaliser leurs actions et de les faire taire. En tant que militants CGT, nous ne pouvons tolérer ceci puisque cela réduit considérablement la possibilité de critiquer et de nous opposer à ce gouvernement alors que c'est pourtant un droit démocratique!

La CGT Éduc'action Tarn tient donc une nouvelle fois à affirmer son soutien à Jean-Paul Delescaut et à tout individu subissant la répression de ce gouvernement pour avoir simplement manifesté un soutien légitime à la Palestine. Elle rappelle aussi son soutien au peuple de la Palestine et au respect des frontières établies par les Traités internationaux. Elle exige donc un arrêt des bombardements israéliens et un cessez-le-feu immédiat.

À Albi, le 8 mars 2024